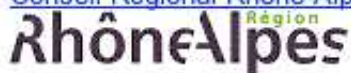


Partenaires :

[Conseil Régional Rhône-Alpes](#)



[Conseil Général de la Drôme](#)



[Conseil Général de l'Isère](#)



[Mairie d'Avignon](#)



[Communes du réseau montilien](#)

[Communauté d'Agglomération Valence Agglo - Sud Rhône-Alpes](#)



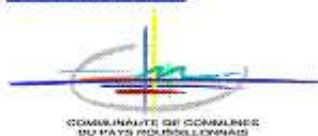
[Mairie de Romans sur Isère](#)



[Communauté d'Agglomération Montélimar Sésame](#)



[Communauté de Communes du Pays Roussillonnais](#)



Fonctionnement des balises : situation au 15 novembre 2011 6h TU (7h heure locale)

- Balises opérationnelles : 6 sur 6.

- Résultats des contrôles : aucune contamination n'a été détectée par les balises de la vallée du Rhône. Il s'agit de mesures effectuées en continu et en temps réel et la limite de détection est donc relativement élevée (de l'ordre de 1 Bq/m³).

Les analyses en laboratoire des filtres et cartouches à charbon actif des balises permettent un contrôle beaucoup plus précis (cf ci-dessous)

Actualités : Détection d'iode 131 dans l'air ambiant en Europe

Mesures réalisées en Europe

L'AIEA (Agence Internationale de l'Energie Atomique) a signalé le 11 novembre 2011 que de l'iode 131 a été détecté à de très faibles niveaux dans l'air ambiant en Europe centrale "ces derniers jours".

Le site de l'office d'état pour la sûreté nucléaire Tchèque indiquait le 11 novembre que des traces d'iode 131 sous forme particulaire et gazeuse ont été détectées durant les deux dernières semaines à un niveau très faible ($\mu\text{Bq}/\text{m}^3$ ou microBecquerels par m^3) [source : <http://www.sujb.cz>]

De faibles niveaux d'iode 131 auraient été mesurés également dans le nord de l'Allemagne, en Hongrie ainsi que dans d'autres pays Européens début novembre ou fin octobre.

L'agence nationale de l'énergie atomique polonaise (PAA) a indiqué par exemple le 14 novembre avoir détecté de l'iode 131 (quelques microbecquerels par m^3) au niveau de 6 stations de mesure sur des échantillons d'air collectés du 17 au 24 octobre. L'activité est comprise entre 0,5 et 13,3 $\mu\text{Bq}/\text{m}^3$. Une détection est mentionnée également sur 3 stations, du 24 au 31 octobre (0,5 à 4,6 $\mu\text{Bq}/\text{m}^3$) et 2 stations du 31 octobre au 7 novembre (3,1 et 4,6 $\mu\text{Bq}/\text{m}^3$).

[source : <http://www.paa.gov.pl/?news=!20111114>]

Mesures réalisées en France

En France, l'IRSN a indiqué le 15 novembre 2011 avoir détecté des traces d'iode 131 sous forme particulaire au niveau de balises situées à Bure, Charleville-Mézières, Orsay et Le Vésinet. La première détection concerne l'échantillon de Bure (2 au 7 novembre 2011 : 0,79 $\mu\text{Bq}/\text{m}^3$). La valeur la plus élevée est mesurée au Vésinet près de Paris (12 $\mu\text{Bq}/\text{m}^3$ du 6 au 9 novembre 2011).

[source : http://www.irsn.fr/FR/Actualites_presse/Actualites/Pages/20111115-Detection_France_traces_iode131_rejets_radioactifs_pays_etrange.aspx]

Le laboratoire de la CRIIRAD est en vigilance renforcée depuis le 12 novembre 2011. Les 5 balises de contrôle de la radioactivité atmosphérique que gère le laboratoire de la CRIIRAD en Vallée du Rhône (*) n'ont jusqu'à présent détecté aucune contamination. Ces balises sont des outils d'alerte rapide (avec des mesures en continu 24H/24) en cas de contamination élevée nécessitant la mise en œuvre de contre-mesures rapides. En cas de contamination très faible, il est nécessaire de réaliser des contrôles en laboratoire sur les filtres à aérosols et les cartouches à charbon actif. Pour détecter l'iode 131 qui est en général majoritairement sous forme gazeuse, la priorité est de contrôler les cartouches à charbon actif. La détection de l'iode particulaire est réalisée à partir des filtres à aérosols.

Les résultats d'analyse des cartouches à charbon actif et des filtres des balises que gère la CRIIRAD en Vallée du Rhône sont mis en ligne sur la page d'accueil du site : <http://balisescriirad.free.fr/> . Une mise à jour spécifique a été effectuée à partir du 12 novembre 2011.

Pour l'instant, les résultats obtenus ne révèlent pas de contamination par l'iode 131 gazeux ou particulaire supérieure aux limites de détection. Les limites sont exprimées ci-dessous par rapport au milieu de la période d'échantillonnage de l'air.

Pour l'iode gazeux, les limites de détection sont de < 45 à < 121 microBecquerel par m^3 sur des comptages des cartouches à charbon actif provenant des stations situées à Péage de Roussillon (25 octobre au 2 novembre et 2 au 7 novembre), Romans (3 au 7 novembre), Valence (7 au 14 novembre), Montélimar (3 au 14 novembre), et Avignon (25 octobre au 2 novembre et 2 novembre au 8 novembre 2011).

Pour l'iode particulaire les limites de détection sont de < 14 à < 91 microBecquerel par m^3 sur des comptages de filtres à aérosols provenant des stations situées à Péage de Roussillon (1 au 31 octobre), Romans (1 au 17 octobre et 3 au 14 novembre), Valence (1 au 31 octobre), Montélimar (1 au 31 octobre) et Avignon (1 septembre au 31 octobre).

Les analyses réalisées par la CRIIRAD sur les filtres à aérosols indiquent également qu'il n'y a pas de contamination par d'autres radionucléides artificiels émetteurs gamma comme le césium 137 (limite de détection < 3 à < 18 $\mu\text{Bq}/\text{m}^3$).

Ces résultats ne permettent pas d'exclure des contaminations de quelques microBecquerels par mètre cube à dizaines de $\mu\text{Bq}/\text{m}^3$ telles que mentionnées par les laboratoires nationaux en république

Tchèque, Pologne ou par l'IRSN. Les résultats de la CRIIRAD permettent de considérer cependant que s'il y a eu présence d'iode 131 en vallée du Rhône, elle était à des niveaux très faibles.

Pour une actualisation de ces données, merci de consulter le site <http://balisescriirad.free.fr/>

Conséquences sanitaires en France

Si, pour les niveaux de contamination en iode 131 mesurés pour l'instant en France, même en supposant que la contamination perdure pendant un mois, les risques sanitaires sont très faibles voire négligeables, en revanche se pose la question de l'impact pour les personnes proches du lieu d'où proviennent les rejets radioactifs.

En ce qui concerne le territoire français, il convient de rester vigilants car toute la question est de savoir si la source des rejets est toujours active et comment ils vont évoluer dans le temps.

Il y a urgence à déterminer l'origine de la contamination

Le plus préoccupant est le fait que plusieurs semaines après le début de la contamination, aucune autorité, ni au niveau international, ni au niveau national de quelque pays que ce soit, n'a été en mesure de désigner l'origine de la contamination. Il y a urgence car les populations proches de la source pourraient avoir été et être encore exposées à des doses importantes.

S'agissant de l'iode 131 rejeté dans l'atmosphère, les doses subies par ingestion dans les jours suivant le rejet peuvent être plus élevées que celles liées à l'inhalation. Des irradiations inutiles peuvent donc être encore évitées si les populations concernées sont informées et que des mesures de protection sont prises.

Appel à signer la pétition pour la levée du secret sur les résultats du réseau international de contrôle de la radioactivité atmosphérique

Dans le contexte de la catastrophe de Fukushima en mars 2011, la CRIIRAD avait dénoncé l'opacité concernant les résultats de surveillance de la radioactivité atmosphérique effectuée par le réseau international TICEN, pourtant financé par les états membres avec de l'argent public. La CRIIRAD demandait que ces données soient rendues publiques pour faciliter la gestion des conséquences de Fukushima ou de toute autre contamination future. Les citoyens ont répondu massivement à cette demande puisque l'on dénombre plus de 84 000 signataires. Mais il est important que les citoyens continuent à se mobiliser pour que les choses changent car le secret prédomine toujours.

Pour signer la pétition : <http://petitions.criirad.org/?Petition-pour-une-transparence>

Rédaction : B Chareyron, responsable du laboratoire de la CRIIRAD, le 15 novembre 2011

(*) Balises de Péage-de-Roussillon, Romans-sur-Isère, Valence, Montélimar et Avignon. Ce réseau de balises, indépendant de l'Etat et des industriels, fonctionne avec le soutien des collectivités locales : Conseil Régional Rhône-Alpes, Conseil Général de la Drôme, Conseil Général de l'Isère, Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, Municipalité de Romans, Communauté d'agglomération Valence Agglo Sud Rhône Alpes, réseau de communes de la région de Montélimar, Ville d'Avignon.